

Quarante-neuvième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8^e jour d'avril 2002 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre et Claudette C-Thibodeau.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

Monsieur le commissaire Réjean Bessette se joint à la réunion à 19 heures 40.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absence : Madame la commissaire : Monique Brière.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 02.04.08 **001**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 05.2 Calendrier scolaire 2002-2003
- 08.6 Retirer ce point
- 12.1 Félicitations
- 12.2 Condoléances
- 12.3 CLD du Cœur de la Montérégie

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour

- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 11 mars 2002 (document SG 02.04.08-04.1)
 - Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : Plan d'accélération des investissements publics.
 - De monsieur Sylvain Lapointe, maire de la Ville de Marieville : Projet de construction d'une salle de spectacles.
- 04.3 Élections scolaires, détermination du nombre de circonscriptions (document séance tenante SG 02.04.08-04.3)
- 04.4 Code d'éthique et de déontologie de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Désignation des membres du comité d'examen
- 04.5 Cas d'un élève (document séance tenante DG 02.04.08-04.5)
- 05.1 Détermination des services éducatifs dispensés à l'école Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
- 05.2 Calendrier scolaire 2002-2003
- 06.1 Rapport de la clientèle adulte au 15 mars 2002 (document EA 02.04.08-06.1)
- 06.2 Calendriers scolaires 2002-2003 (document séance tenante EA 02.04.08-06.2)
- 08.1 Démissions (document RH 02.04.08-08.X)
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 02.04.08-08.X)
- 08.3 Congé avec traitement (document RH 02.04.08-08.X)
- 08.4 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2002-2003 (document RH 02.04.08-08.X)
- 08.5 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 02.04.08-08.X)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 avril 2002 (document RF 2002.04.08-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 avril 2002 (document RF 2002.04.08-09.2)
- 10.1 Ajout d'espace, école secondaire Mgr-Euclide-Théberge
- 10.2 Demande d'appui, Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois (document RM 2002.04.08-10.2)
- 10.3 Location Édifice Honoré-Mercier, Groupe Scout François-Tanguay (Iberville) (document RM 02.04.08-10.3)
- 10.4 Adjudication de contrats :
 - 10.4.1 Remplacement de photocopieurs, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 02.04.08-10.4.2)
 - 10.4.2 Remplacement du système d'alarme d'incendie : polyvalente Marcel-Landry (document RM 02.04.08-10.4.2)
 - 10.4.3 Remplacement des portes des cages d'escaliers : polyvalente Marcel-Landry (document RM 02.04.08-10.4.3)
 - 10.4.4 Rénovations générales : école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford) (document RM 02.04.08-10.4.4)
 - 10.4.5 Stabilisation de la dalle sur sol, phase 1 : école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 02.04.08-10.4.5)
 - 10.4.6 Réfection de toitures : écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima et Félix-Gabriel Marchand (document RM 02.04.08-10.4.6)
 - 10.4.7 Entretien des espaces verts : tous les établissements (document RM 02.04.08-10.4.7)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets
 - 12.1 Félicitations
 - 12.2 Condoléances
 - 12.3 CLD du Cœur de la Montérégie
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 MARS 2002 (document 2002.04.08-04.1)

HR 02.04.08
002

Il est proposé par monsieur Bernard Petit, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2002 tel que présenté.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 11 mars 2002.

04.2 CORRESPONDANCE

- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : Plan d'accélération des investissements publics.
- De monsieur Sylvain Lapointe, maire de la Ville de Marieville : Projet de construction d'une salle de spectacles.

04.3 ELECTIONS SCOLAIRES (document séance tenante SG 02.04.08-04.3)

Considérant l'article 1. de la Loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la Loi sur les élections scolaires qui fixe la date de ladite élection au 16 novembre 2003;

Considérant que l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires établit à 21 le nombre de circonscriptions électorales sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant, d'autre part, que l'article 7 de la même Loi prévoit que le ministre de l'Éducation peut, sur demande, autoriser une commission scolaire à établir deux, quatre ou six circonscriptions de plus ou de moins que le nombre prévu par l'article 6;

Considérant que depuis sa création la Commission scolaire des Hautes-Rivières est administrée par dix-neuf commissaires et que cette expérience s'est avérée tout à fait positive compte tenu de la dimension du territoire de la Commission scolaire tant au niveau de la concentration de sa population que du nombre et de la proximité des municipalités de son territoire;

Considérant qu'un découpage en 19 circonscriptions électorales permet une représentation adéquate tout en permettant une délimitation qui assure une grande homogénéité socio-économique de chacune des dites circonscriptions;

HR 02.04.08
003

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'après mûre réflexion, la Commission scolaire des Hautes-Rivières demande au ministre de l'Éducation l'autorisation d'établir 19 circonscriptions électorales sur son territoire au lieu des 21 circonscriptions prévues à la Loi sur les élections scolaire.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et Messieurs : François Blais, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loïselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauv , Claude St.Pierre et Claudette Thibodeau.

Ont vot  contre :

Madame et Messieurs : R jean Bessette, Andr e Bouchard et Pierre Boudreau.

Pour : 15 Contre : 3

Adopt  majoritairement.

04.4 CODE D' THIQUE ET DE D ONTOLOGIE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVI RES : D SIGNATION DES MEMBRES DU COMIT  D'EXAMEN

Conform ment   l'article 4.3 du Code d' thique et de d ontologie;

HR 02.04.08
004

Il est propos  par monsieur R jean Bessette :

Que mesdames Nicole Devost, Micheline Sauv  et monsieur Fran ois Blais agissent   titre de membres du Comit  d'examen;

Que mesdames Magda Far s et Claudette Thibodeau agissent   titre de substituts du Comit  d'examen.

Adopt  unanimement.

04.5 CAS DUN  L VE (document s ance tenante DG 02.04.08-04.5)

Consid rant que l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique pr voit « qu'  la demande d'un directeur d' cole, pour une cause juste et suffisante et apr s avoir donn    l' l ve et   ses parents l'occasion d' tre entendus, la Commission scolaire peut inscrire un  l ve dans une autre  cole ou l'expulser de ses  coles;

Consid rant les informations transmises au Conseil des commissaires par le directeur de l' cole Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

Consid rant que le directeur de l' cole Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a avis  par  crit l' l ve et ses parents de la recommandation qu'il entendait soumettre au Conseil des commissaires et des recours possibles pr vus aux articles 9   12 de la Loi sur l'instruction publique;

Consid rant la teneur des interventions effectu es par les parents aupr s du secr taire g n ral de la Commission scolaire;

HR 02.04.08
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'après mûre réflexion, le Conseil des commissaires accueille la recommandation du directeur de l'école Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot à l'effet que l'élève dont le code permanent est (LAVL17118504) soit privé de son droit de fréquenter l'école Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ou toute autre école secondaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce, à compter du 9 avril 2002.

Adopté unanimement.

05.1 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS À L'ÉCOLE POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT

Considérant la nécessité de revoir l'organisation scolaire des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu, en raison principalement d'un débordement important de clientèle qui augmentera sensiblement au cours des prochaines années;

Considérant l'obligation pour la Commission scolaire de déterminer les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école (L.I.P., art. 236);

Considérant les résultats de la consultation menée à l'automne 2001 concernant la réorganisation des bassins de fréquentation des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant le travail d'élaboration, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, de nouveaux projets d'encadrement favorisant l'accueil d'élèves de 1^{re} à 5^e secondaire, dans un esprit renouvelé inspiré des nouvelles approches apportées par la réforme du curriculum;

Considérant l'importance du travail en équipe-cycle dans la réforme et la préparation dès 2002-2003 de ces équipes de travail pour une implantation du curriculum l'année suivante;

HR 02.04.08
006

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que l'organisation scolaire de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot prévoit dès 2003-2004 l'accueil d'élèves de 1^{re} à 5^e secondaire et que ce cadre organisationnel puisse être déjà reconnu pour favoriser dès que possible une préparation adéquate de son opérationnalisation.

Adopté unanimement.

05.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2002-2003

Monsieur François Lafortune informe le Conseil d'une mésentente entre la position de la partie patronale et la partie syndicale en ce qui a trait au calendrier scolaire 2002-2003. Les parties n'ont pu s'entendre sur la fixation de la 20^e journée pédagogique le vendredi Saint ou la Fête de Dollard.

Le Conseil des commissaires confirme le mandat de négociation et demande au directeur général de poursuivre ses démarches avec le maintien de la fixation de cette journée pédagogique lors de la Fête de Dollard.

06.1 RAPPORT DE LA CLIENTÈLE ADULTE AU 15 MARS 2002
(document EA 02.04.08-06.1)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document sur la clientèle adulte au 15 mars 2002.

06.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2002-2003 (document séance tenante EA 02.04.08-06.2)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

08.1 DÉMISSIONS

HR 02.04.08
007

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Roland Babin, enseignant à l'école Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.04.08
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Thérèse Duhamel, enseignante à l'école Des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 16 mars 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.04.08
009

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Gilles Trahan, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 9 mars 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.04.08
010

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière » de madame Linda Gagnon, psychoéducatrice au Service de l'enseignement (jeunes), soit acceptée à compter du 29 mars 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.04.08
011

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière » de monsieur André Bessette, concierge à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), soit acceptée à compter du 13 novembre 2001 et, qu'en conséquence, la résolution HR 01.11.12-050 soit rescindée.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « formation et perfectionnement »;

HR 02.04.08
012

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} septembre 2002 au 31 août 2003 inclusivement, soit accordé à monsieur Jean-Guy Carpentier, directeur d'école.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 02.04.08
013

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 20 août 2002 au 19 août 2003 inclusivement, soit accordé à madame Jocelyne Lefebvre, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à l'école Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉ AVEC TRAITEMENT

HR 02.04.08
014

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé avec traitement de 7 jours soit accordé à monsieur Éric Beaudry, enseignant à l'école Sainte-Anne, pour la période approximative du 27 mai au 4 juin 2002 inclusivement (les dates pourraient varier légèrement), afin de lui permettre d'accompagner des athlètes de l'équipe du Québec d'athlétisme aux Gymnasiades de Caen (France, Normandie).

Adopté unanimement.

08.4 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2002-2003

HR 02.04.08
015

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, suite à une consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, soit acceptée telle que présentée et déposée en annexe portant le numéro RH 02.04.08-08.3, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement.

08.5 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES

HR 02.04.08
016

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la fermeture de ses établissements du 15 au 26 juillet 2002 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social du 15 juillet au 2 août 2002 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social pendant la semaine de relâche.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 AVRIL 2002 (document RF 2002.04.08-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 8 avril 2002, pour un montant de 2 292 322,16\$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 AVRIL 2002 (document RF 2002.04.08-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 8 avril 2002, pour un montant de 3 328 706,48\$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Bernard Petit.

10.1 AJOUT D'ESPACE, ÉCOLE SECONDAIRE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE

Attendu que dans le cadre de la mesure 50511, ajout d'espace pour la formation générale, sous le volet « projet d'équipements communautaires », la Commission scolaire peut transmettre une demande au ministère de l'Éducation;

Attendu l'intérêt manifesté par l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge pour ajouter une salle de spectacles à l'infrastructure existante;

Attendu l'engagement financier déposé par la ville de Marieville (résolution M 02-04-094);

Attendu l'appui reçu de la « Chambre de Commerce de Marieville et région » pour travailler à la réalisation dudit projet par la sollicitation de partenaires du milieu;

HR 02.04.08
017

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que dans le cadre de la programmation 2002, une demande d'ajout d'espace, volet équipements communautaires, soit déposée au ministère de l'Éducation en vue d'ajouter l'espace requis pour aménager une salle de spectacles à l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

10.2. DEMANDE D'APPUI, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS (document RM 02.04.08-10.2)

Attendu que l'approvisionnement en eau potable pour l'école Sainte-Anne émane d'un puits artésien situé sur le terrain de la Municipalité;

Attendu les difficultés rencontrées pour atteindre les résultats exigés de la qualité de l'eau distribuée conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable (décret 647-2001);

Attendu les coûts élevés assumés par la Commission scolaire pour appliquer les contrôles requis par la nouvelle réglementation sur la qualité de l'eau potable;

Attendu que, par manque d'espace, la Commission scolaire a obtenu de la Municipalité un emplacement afin d'ériger un système de champ d'épuration pour traiter les eaux usées de ladite école;

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a déposé un projet de réseau d'aqueduc et d'égouts;

HR 02.04.08
018

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la demande de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois adressée aux instances gouvernementales pour la réalisation des travaux d'aqueduc et d'égouts et ce, pour le mieux-être de notre clientèle.

Adopté unanimement.

10.3 LOCATION ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER, GROUPE SCOUT FRANÇOIS-TANGUAY (IBERVILLE) (document RM 02.04.08-10.3)

Attendu la résolution HR 01.12.10/023 adoptée par le Conseil des commissaires le 10 décembre 2001;

HR 02.04.08
019

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'établir un nouveau bail renouvelable annuellement à compter du 1^{er} juillet 2002 avec le Groupe Scout François- Tanguay (Iberville) avec un loyer annuel de 2 000\$, indexable annuellement et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer l'entente.

Adopté unanimement.

10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.4.1 REMPACEMENT DE PHOTOCOPIEURS : ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 02.04.08-10.4.1)

HR 02.04.08
020

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'entériner la décision d'accorder au plus bas soumissionnaire, COPICOM INC. le contrat pour la location de photocopieurs à l'école Paul-Germain-Ostiguy pour une période de 60 mois selon les modalités de la soumission.

Adopté unanimement.

10.4.2 REMPACEMENT DU SYSTÈME D'INCENDIE : POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 02.04.08-10.4.2)

Suite à l'analyse et la recommandation de RBI Experts-Conseils Inc.;

HR 02.04.08
021

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Alpro Électrique Inc., au montant de 74 996,00\$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement du système d'alarme incendie à la polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

**10.4.3 REMPLACEMENT DES PORTES DES CAGES D'ESCALIERS :
POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 02.04.08-10.4.3)**

Suite à l'analyse et la recommandation de Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 02.04.08
022

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Segera (Québec) Inc., au montant de 64 958,00\$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement des portes des cages d'escaliers à la polyvalente Marcel-Landry et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.4.4 RÉNOVATIONS GÉNÉRALES : ÉCOLE SAINT-JOSEPH (SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD) (document RM 02.04.08-10.4.4)

Suite à l'analyse et la recommandation de Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

HR 02.04.08
023

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marieville Construction Inc. au montant de 448 785,00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de rénovations générales à l'école Saint-Joseph à Saint-Paul d'Abbotsford et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.4.5 STABILISATION DE LA DALLE SUR SOL, PHASE 1 : ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 02.04.08-10.4.5)

Suite à l'analyse et la recommandation de Giroux, Carazzato, Société d'architecture et Consortium Génivar-Delamo;

HR 02.04.08
024

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation, d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Gestion et Construction Girel Inc, au montant de 1 051 000\$ (taxes incluses) incluant l'extra de 88 000\$, le contrat pour la réfection de la dalle sur sol, phase I, à l'école Paul-Germain-Ostiguy et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.4.6 RÉFECTION DE TOITURES : ÉCOLES CREVIER ET NOTRE-DAME-DE-FATIMA ET FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND (document RM 02.04.08-10.4.6)

Suite à l'analyse et la recommandation de Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

**HR 02.04.08
025**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises Cloutier & Gagnon Limitée, au montant de 78 308,00\$ (taxes incluses) pour la réfection des toitures aux écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima et au montant de 33 174,00\$ (taxes incluses) pour la réfection de la toiture de l'école Félix-Gabriel Marchand et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats.

Adopté unanimement.

10.4.7 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS (document RM 02.04.08-10.4.7)

**HR 02.04.08
026**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'octroyer les contrats d'entretien des espaces verts aux soumissionnaires suivants :

Établissements	Soumissionnaires	Coût 2002	Coût 2003	Coût 2004
Jean XXIII	Les Gazons Michel inc.	2 500\$	3 000\$	3 500\$
Saint-Michel	René Baril	450\$	450\$	450\$
Saint-Vincent	Les Gazons Michel inc.	2 500\$	3 000\$	3 500\$
Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford)	Les Gazons Michel inc.	3 000\$	3 500\$	4 000\$
Paul-Germain Ostiguy Centre administratif (St-Césaire)	Les Gazons Michel inc.	4 500\$	5 000\$	5 500\$
Notre-Dame-du-Sourire	René Baril	800\$	800\$	800\$
Notre-Dame-de-Lourdes Édifice Honoré-Mercier (Iberville)	René Baril	900\$	900\$	900\$
Laflamme Chabanel	René Baril	900\$	900\$	900\$
Sacré-Cœur (Iberville)	René Baril	500\$	500\$	500\$
Hamel	René Baril	400\$	400\$	400\$
Henryville	Les Entretiens Barry Enr.	905\$	905\$	905\$
Saint-Alexandre	Nosja inc.	983\$	983\$	983\$
Sainte-Anne	Les Entretiens Barry Enr.	720\$	720\$	720\$
Frère-André	René Baril	600\$	600\$	600\$
Du Petit Clocher	Adams Tonte de Parterre	400\$	400\$	400\$
Saint-Joseph (St-Sébastien)	Les Entretiens Barry Enr.	520\$	520\$	520\$
Curé-Martel Saint-Joseph (Richelieu)	René Baril	900\$	900\$	900\$
Jeanne-Mance	René Baril	460\$	460\$	460\$
Notre-Dame-de-Fatima	René Baril	500\$	500\$	500\$
Crevier Centre d'éducation des adultes (Marieville)	René Baril	750\$	750\$	750\$
Pointe-Olivier	René Baril	500\$	500\$	500\$
Alberte-Melançon	Adams Tonte de Parterre	350\$	350\$	350\$
Providence	Excavation Michel	850\$	850\$	850\$
Sacré-Cœur (St-Luc)	Excavation Michel	850\$	850\$	850\$
Saint-Jacques	Excavation Michel	1 200\$	1 200\$	1 200\$
Saint-Blaise	Excavation Michel	850\$	850\$	850\$
Saint-Joseph (Lacolle)	Adams Tonte de Parterre	1 500\$	1 500\$	1 500\$
Napoléon-Bourassa	Excavation Michel	825\$	825\$	825\$
Saint-Eugène	Excavation Michel	1 800\$	1 800\$	1 800\$
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Verdura inc.	380\$	380\$	380\$
Saint-Gérard	Verdura Inc.	560\$	560\$	560\$
Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean-sur-Richelieu)	Excavation Michel	750\$	750\$	750\$

Bruno-Choquette Félix-Gabriel-Marchand Beaulieu Centre Saint-Edmond Atelier	Verdura Inc.	1 870\$	1 870\$	1 870\$
Saint-Lucien	Verdura Inc.	525\$	525\$	525\$
Centre La Relance	Verdura Inc.	645\$	645\$	645\$
Joseph-Amédée-Bélanger	Verdura Inc.	578\$	578\$	578\$
Professionnelle de métiers	Verdura Inc.	990\$	990\$	990\$
Marguerite-Bourgeois	Verdura Inc.	559\$	559\$	559\$
Marcel-Landry	Verdura Inc.	1 990\$	1 990\$	1 990\$
Centre Saint-Eugène Dr. Alexis -Bouthillier	Excavation Michel	1 600\$	1 600\$	1 600\$
Chanoine-Armand-Racicot	Verdura Inc.	1 535\$	1 535\$	1 535\$
Mgr-Euclide-Théberge	Éric Suchet	4 780\$	4 780\$	4 780\$
Centre administratif (St-Jean-sur-Richelieu)	Verdura Inc.	800\$	800\$	800\$
Marie-Rivier	Verdura Inc.	1 400\$	1 400\$	1 400\$
Aux-Quatre-Vents	Excavation Michel	740\$	740\$	740\$
Des Prés-Verts	Excavation Michel	1 000\$	1 000\$	1 000\$
Marie-Derome	Excavation Michel	800\$	800\$	800\$

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin remercie monsieur Robert Vigneault pour les informations transmises au Comité de parents lors de sa dernière rencontre.

Madame Johanne Corbin informe le Conseil que le Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières organise une formation sur les drogues à l'école.

Madame Johane Corbin informe que le Comité de parents a adopté une résolution demandant à la Commission scolaire de se doter d'une politique de fermeture d'école.

12.1 FÉLICITATIONS

HR 02.04.08
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à tous les participants et toutes les participantes et particulièrement à mesdemoiselles Marjolaine Bélanger, Noémie Savard et Annie-Claude Robillard pour leur production dans le cadre d'un concours d'essai littéraire mis en œuvre par les Clubs Optimistes de St-Luc, St-Jean et St-Eugène.

Adopté unanimement.

HR 02.04.08
028

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Manon Ouellet de l'école Beaulieu et à madame Chantal Guimont de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour leur travail d'accompagnement des élèves qui ont participé au concours d'essai littéraire mis en œuvre par les Clubs Optimistes de St-Luc, St-Jean et St-Eugène.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Josée de Repentigny, conseillère pédagogique pour son implication dans le cadre du concours d'essai littéraire mis en œuvre par les Clubs Optimistes de St-Luc, St-Jean et St-Eugène.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à mademoiselle Laurise Hébert, élève à l'école Beaulieu pour son travail d'illustration du recueil de textes dans le cadre du concours d'essai littéraire mis en œuvre par les Clubs Optimistes de St-Luc, St-Jean et St-Eugène.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées aux musiciens des écoles Beaulieu et Dr. Alexis-Bouthillier pour leur prestation à l'occasion du concert conjoint présenté au Théâtre des Deux-Rives le 28 mars 2002.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à monsieur Charles Dalpé, enseignant à l'école Beaulieu et à monsieur Denis Marcoux, enseignant à l'école Dr. Alexis-Bouthillier pour leur grande implication auprès des élèves.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
033

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe juvénile AA de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour leur médaille d'or méritée lors du Championnat provincial de basketball du Québec.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
034

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à messieurs Éric Gagnon et Yan Shelton, entraîneurs l'équipe juvénile AA de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour leur médaille d'or obtenue lors du Championnat provincial de basketball du Québec.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
035

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à l'Harmonie de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, sous la direction de monsieur Mario Charbonneau, pour sa médaille d'or dans la catégorie H-300 dans le cadre du Music-Fest Québec 2002.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
036

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à l'Harmonie de l'école Dr. Alexis-Bouthillier, sous la direction de monsieur Denis Marcoux, pour sa médaille d'or dans la catégorie H-200 dans le cadre du Music-Fest Québec 2002.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
037

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à l'Harmonie de l'école Félix-Gabriel-Marchand, sous la direction de madame Joanne Tétreault, pour sa médaille d'or dans la catégorie H-100 dans le cadre du Music-Fest Québec 2002.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
038

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à l'Harmonie junior de l'école Beaulieu, sous la direction de monsieur Charles Dalpé, pour sa médaille d'argent dans la catégorie H-300 dans le cadre du Music-Fest Québec 2002.

Adopté unanimement

HR 02.04.08
039

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à l'Harmonie senior de l'école Beaulieu, sous la direction de monsieur Charles Dalpé, pour sa médaille de bronze dans la catégorie H-400 dans le cadre du Music-Fest Québec 2002.

Adopté unanimement

12.2 CONDOLÉANCES

Madame la présidente souligne que des condoléances ont été adressées à madame Micheline Sauvé, commissaire, suite au décès de son beau-père.

Elle souligne que des condoléances ont également été adressées à madame Noémie Marin, épouse de monsieur Yves Marin, ex-commissaire de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu, décédé récemment.

12.3 CLD AU CŒUR DE LA MONTÉRÉGIE

Madame Magda Farès informe le Conseil que monsieur André Messier, directeur à l'école Mgr Euclide-Théberge, siègera à titre de représentant au conseil d'administration du CLD Au cœur de la Montérégie.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 02.04.08
040

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR INTÉRIM**